**MASE AWARDS**

**Edition 2018/2019**

**MASE MEDITERRANEE GIPHISE**

**REGLEMENT DU CHALLENGE**

**OBJECTIFS**

Valoriser les initiatives novatrices et les retours d’expérience dans le domaine Santé Sécurité Environnement.

**PRINCIPE**

Le MASE AWARDS est ouvert à tous les adhérents de l’Association (Entreprises Utilisatrices et Intervenantes). Le dossier de candidature sera déposé auprès de l’Association régionale. Tous les domaines peuvent être abordés : Santé, Sécurité, Environnement, sur les plans techniques ou managériaux, etc.

**Conditions de candidature :**

La candidature doit concerner un dossier en cours de déploiement ou terminé.

Les dossiers doivent être libres de droit afin de favoriser la diffusion des bonnes pratiques et concourir à l’amélioration des performances.

**EVALUATION DES DOSSIERS**

**Etape 1 : Présélection (du 15.01.2019 au 01.03.2019)**

Tous les dossiers de candidature déposés sont étudiés par un jury indépendant. Chaque membre du jury note individuellement chaque dossier, puis une note moyenne leur est attribuée.

Les quatre dossiers ayant obtenus les meilleures notes sont sélectionnés pour l’étape 2

**Etape 2 : Vérification et Visite terrain (du 01.03.2019 au 01.04.2019)**

Les entreprises sélectionnées suite à la première étape sont rencontrées afin de vérifier la véracité de l’initiative, de mesurer et d’évaluer son impact. Cette partie sera réalisée par des membres du jury et le représentant de l’administration régionale.

**Etape 3 : Validation finale**

Le jury (voir composition ci-dessous) se réunit pour valider les dossiers retenus suite aux étapes 1 et 2.

**Etape 4 : Présentation lors de l’Assemblée Générale**

Les entreprises retenues présentent leur dossier aux adhérents lors de l’Assemblée Générale.

A l’issue de la présentation, les adhérents votent en classant les dossiers par ordre de préférence.

Le dossier ayant obtenu le plus grand nombre de voix est désigné premier prix du MASE AWARDS 2019. Les autres dossiers seront également récompensés.

La remise des prix est faite par la présidente de l’association du MASE MEDITERRANEE GIPHISE à la fin de l’Assemblée Générale.

**COMPOSITION DU JURY**

OBJECTIFS

Le jury est composé de la Présidente de l’association, des 4 Présidents de Comité de Pilotage, de 5 représentants des Entreprises Intervenantes (sur la base du volontariat), du secrétaire général de l’association et de représentants des partenaires du MASE (France chimie, OPPBTP,…)

Une **entreprise représentée dans le jury ne peut pas déposer de candidature**.

**ETHIQUE / IMPARTIALITE**

OBJECTIFS

Le MASE AWARDS est organisé par l’administration de l’association du MASE MEDITERRANEE GIPHISE. L’administrateur est le garant de l’impartialité et de l’équité dans le traitement des candidatures. L’administrateur est libre d’adjoindre au jury toute personne ou éléments qu’il juge nécessaire pour faciliter le déroulement des délibérations.

**VISA :**

**Date :**

**Nom prénom du représentant de l’entreprise :**

**Signature et tampon de l’entreprise précédés de la mention « lu et approuvé »**